



Forum québécois sur l'accès à  
la justice **civile** et **familiale**



Journée de  
**RÉFLEXION**

30 octobre 2023  
Cahier de participation

Merci à nos **PARTENAIRES** :



Chambre  
des notaires

Barreau  
du Québec **175**<sup>o</sup>

Justice  
Québec 

En **COLLABORATION** avec :

  
éducaloi  
Savoir c'est pouvoir

  
Commission  
des droits de la personne  
et des droits de la jeunesse  
Québec

## MOT DE BIENVENUE

Bonjour,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la deuxième Journée de réflexion du Forum québécois sur l'accès au droit et à la justice civile et familiale.

Cette journée a été conçue pour rassembler une grande diversité de personnes engagés de près ou de loin dans le domaine juridique, tous unis dans un objectif commun : améliorer l'accès à la justice. Au cours de cette journée, nous aurons l'opportunité d'évaluer les progrès accomplis depuis la Première journée de réflexion qui a eu lieu en 2018 et de mettre en avant des approches novatrices déployées pour renforcer l'accès à la justice au Québec. Ce sera également l'occasion de se tourner vers l'avenir et de réfléchir à ce que nous souhaitons accomplir en matière d'accès au droit et à la justice civile et familiale.

Notre programme de la journée est riche et diversifié, comprenant des discours de juges de renom, ainsi qu'une intervention du ministre de la Justice. De plus, des ateliers interactifs sont prévus, animés par des experts, lors desquels auront lieu des discussions approfondies sur des enjeux clés du domaine juridique.

Nous espérons que cette journée suscitera votre intérêt, qu'elle sera une source d'inspiration, et qu'elle vous permettra de dialoguer avec d'autres organisations, d'acquérir une meilleure compréhension de leur contexte, et peut-être même de tisser de nouvelles relations de collaboration.

Je vous souhaite à tous et toutes une journée enrichissante et productive. Merci de votre présence et de votre engagement envers l'accès à la justice pour tous les citoyens.

Meilleures salutations,

Philippe-André Tessier

Président du Forum québécois sur l'accès au droit et à la justice civile et familiale  
Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

## COMITÉ ORGANISATEUR

M<sup>e</sup> Philippe-André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec

M<sup>e</sup> Catherine Boily, notaire accès au droit et à la justice et relations institutionnelles à la Chambre des notaires du Québec

Mme Isabelle Bourgeois, conseillère, pédagogie et innovation chez Educaloi

M<sup>e</sup> Antoine Fafard, notaire à la Direction du développement de l'accès à la justice, ministère de la Justice du Québec

M<sup>e</sup> Martin Hovington, directeur qualité de la profession au Barreau du Québec

M<sup>e</sup> Nancy Leggett-Bachand, directrice, Bureau des partenariats et des relations avec le milieu · Curateur public du Québec

Mme Geneviève Roy-Lemieux, analyste de la gestion et des procédés administratifs à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec

*Collaboration spéciale* : M<sup>e</sup> Marie-Claire Belleau, professeure titulaire Faculté de droit de l'Université Laval

M<sup>e</sup> Pierre Noreau, professeur titulaire Faculté de droit de l'Université de Montréal

*Soutien technologique* : Philippe Tousignant, Éduconnexion

*Soutien logistique* : Diane Boivin et Laurence Hervieux-Rivest, Barreau du Québec

## PROGRAMME DE LA 2<sup>E</sup> JOURNÉE DE RÉFLEXION

9 h – Mot de bienvenue

- Philippe-André Tessier, président du Forum québécois sur l'accès au droit et à la justice civile et familiale et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

9 h 10 - Discours d'ouverture

- L'Honorable Thomas Albert Cromwell, ex-président du Comité d'action national sur l'accès à la justice en matière civile et familiale et ancien juge de la Cour suprême du Canada.

9 h 30 - Présentation des faits saillants du rapport de 2018 et de l'IQAJ.

- Marie-Claire Belleau, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval
- Antoine Fafard, notaire au ministère de la Justice du Québec
- Pierre Noreau, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

10 h - Atelier en tables rondes sur les progrès depuis 2018 et les enjeux persistants

11 h 30 - Retour en plénière

12 h - Lunch et discours du ministre de la Justice

- Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice du Québec

13 h 30 - Préoccupations du public en matière d'accès au droit et à la justice

14 h 30 - Atelier en tables rondes sur les solutions et actions à mettre en œuvre

16 h - Retour en plénière

16 h 30 - Allocution

- L'honorable Andromache Karakatsanis, juge de la Cour suprême du Canada et présidente du Comité d'action national sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

16 h 50 - Mot de clôture

- Philippe-André Tessier, président du Forum québécois sur l'accès au droit et à la justice civile et familiale et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

17h – Fin de la 2<sup>e</sup> Journée de réflexion

9H10

DISCOURS D'OUVERTURE DE L'HONORABLE THOMAS ALBERT CROMWELL

9H30

PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE RÉFLEXION DE 2018 ET PRÉSENTATION DE L'IQAJ-

- Marie-Claire Belleau  
Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval
- Antoine Fafard  
Ministère de la Justice du Québec
- Pierre Noreau  
Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

### PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE RÉFLEXION

Le 16 février 2018 se déroulait la première journée de réflexion du Forum québécois sur l'accès au droit et à la justice civile et familiale. Cet événement a regroupé environ 150 personnes issues d'organisations et d'horizons divers. Il a été l'occasion pour les participants d'échanger sur les pistes de solution afin d'améliorer l'accès à la justice pour les Québécois.

Une des activités phares de la journée a été l'atelier « **Quelle vision pour l'avenir ?** ». Regroupés en dix-sept tables, les participants devaient identifier de façon individuelle leurs priorités en réponse aux trois questions suivantes :

- 1- Quelles mesures, initiatives, projets ou programmes actuels s'avèrent les plus prometteurs et inspirants pour améliorer l'accès à la justice ? (Ce qui existe déjà)
- 2- Quelles mesures concrètes voudriez-vous réaliser ou voir réalisées pour améliorer l'accès à la justice civile et familiale ? (Ce qui pourrait exister)
- 3- Qu'est-ce qui aiderait les citoyens à trouver des solutions satisfaisantes à leurs problèmes juridiques ? (Ce qui aiderait le pouvoir citoyen)

À partir des réponses obtenues, une discussion entre les participants a eu lieu afin de dégager cinq priorités par groupe. À la suite de cet atelier interactif, un exercice de compilation et d'analyse des résultats a été entrepris pour dégager les **principaux thèmes** et **priorités** retenus par les participants afin d'améliorer l'accès à la justice au Québec et de cibler un ensemble de moyens d'action concrets pour y arriver. À partir des priorités dégagées, des initiatives ont été entreprises sur un horizon de cinq ans. Vous pouvez consulter le [rapport de la 1<sup>er</sup> Journée de réflexion](#).

#### PRINCIPAUX THÈMES

##### LES CITOYENS

Information, éducation et communication juridiques  
Besoins des citoyens

##### LE JURIDIQUE

Processus de résolution de conflits  
Acteurs du droit

##### L'ÉTAT

Réformes législatives: *Code de procédure civile*

##### L'ARGENT

Financement

#### PRINCIPALES PRIORITÉS

1. Prévention et règlement des différends (PRD) et justice participative
2. Langage clair: vulgarisation et formation
3. Éducation juridique au secondaire
4. Centres de justice de proximité
5. Processus judiciaire
6. Justice virtuelle
7. Aide juridique
8. Collaborations et multidisciplinarité
9. Cliniques juridiques
10. Pratique *pro bono*

Un [tableau des initiatives](#) mises en place depuis 2018 est accessible en format dynamique jusqu'au 15 novembre 2023. Vous pouvez y indiquer les initiatives développées par vos organisations. Le tableau sera par la suite annexé au rapport de la 2<sup>e</sup> journée de réflexion.

## INDICE QUÉBÉCOIS SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE (IQAJ)

Par l'entremise de son Plan stratégique 2019-2023, le ministère de la Justice du Québec (MJQ) s'est engagé à créer un Indice québécois d'accès à la justice (IQAJ) ayant pour principal objectif de mesurer les différentes composantes de l'accès à la justice et d'identifier celles nécessitant une intervention de la part du MJQ et de ses partenaires.

La conception et la prise de la première mesure de l'IQAJ ont été confiées à des chercheurs faisant partie de l'équipe Accès au droit et à la justice, rattachée au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

Les chercheurs ont mis au point deux indicateurs, composés de facteurs évalués sur une échelle de 1 à 10, permettant de mesurer l'accès au droit et à la justice :

- **La perception des citoyennes et des citoyens à l'égard du droit et de la justice** (5 facteurs) – Valeur 6,30/10;
- **La perception des citoyennes et des citoyens de l'expérience de justice** (6 facteurs) – Valeur 6,29/10.

La moyenne combinée des deux indicateurs permet de déterminer **la première mesure de l'IQAJ, soit 6,30/10**.

La première mesure de l'IQAJ a été effectuée par l'entremise d'un sondage populationnel. Celui-ci a été administré du 18 novembre 2021 au 31 janvier 2022 auprès de 1 500 personnes adultes résidant au Québec, dont 500 ayant eu une expérience au tribunal au cours des cinq dernières années.

Perception des citoyens à l'égard du droit et de la justice			Perception des citoyens de l'expérience de justice		
Facteur	Question	Résultat	Facteur	Question	Résultat
Conscience du droit	Quelle place le droit joue-t-il dans votre vie quotidienne ?	6,49/10	Satisfaction à l'égard du processus de justice	Globalement, comment évaluez-vous votre expérience de la justice ?	5,77/10
Connaissances juridiques des citoyens	Comment évaluez-vous votre niveau de connaissances en matière de droit et de justice ?	5,47/10	Satisfaction à l'égard de la conclusion de la cause	Globalement, considérez-vous que cette cause a connu une conclusion satisfaisante ?	6,61/10
Confiance à l'égard du système de justice	Quel est votre niveau de confiance à l'égard du système de justice ?	6,37/10	Accessibilité à l'information juridique en contexte judiciaire	Avez-vous eu l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées concernant ce problème (qui vous a amené à la cour) ?	6,92/10
Accessibilité de l'information juridique	À quel point les informations juridiques dont vous pourriez avoir besoin en cas de problème juridique vous semblent-elles accessibles ?	6,66/10	Temps investi	Considérez-vous que le temps que vous avez investi dans les procédures était raisonnable compte tenu de la situation ?	5,48/10
Accès aux services d'un professionnel du droit	À quel point les services d'un professionnel du droit vous semblent-ils accessibles en cas de problème juridique ?	6,49/10	Frais encourus par les procédures	Considérez-vous que les frais que vous avez investis dans les procédures étaient raisonnables compte tenu de la situation ?	5,82/10
			Non-discrimination	Globalement, estimez-vous avoir été discriminé par le système de justice ?	7,12/10
<b>Valeur pour l'indicateur de perception</b>		<b>6,30/10</b>	<b>Valeur pour l'indicateur d'expérience</b>		<b>6,29/10</b>
<b>Valeur pour l'IQAJ : 6,30/10</b>					
Pour l'indice total, la marge d'erreur est de $\pm 0,22$ sur 10 dans un intervalle de confiance de 95 %					

Le rapport complet est disponible à cette adresse : [Publications](#) | [Ministère de la Justice](#) | [Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

## 10H ATELIERS EN TABLES RONDES SUR LES PROGRÈS DEPUIS 2018 ET LES ENJEUX PERSISTANTS

En format « tables rondes », les participants sont invités à :

1. Cibler les progrès significatifs depuis 2018 pour les Québécois\*
2. Identifier les principaux facteurs de succès de ces progrès
3. Nommer les enjeux qui persistent en 2023

\* Les progrès peuvent prendre différentes formes et différents angles et peuvent s'inspirer des grandes catégories ciblées lors de la Journée de réflexion en 2018, c'est-à-dire :

- **Le citoyen et la citoyenne**

Exemples : Éducation juridique au secondaire  
Guichet unique en matière de justice

- **Le juridique :**

Exemples : Médiation obligatoire aux petites créances  
Justice virtuelle

- **L'État**

Exemple : Réformes législatives en matière d'accès à la justice

- **Le financement :**

Exemples : Bonification des tarifs d'aide juridique

## 12H LUNCH ET DISCOURS DU MINISTRE DE LA JUSTICE

## 13H30 PRÉOCCUPATIONS DU PUBLIC EN MATIÈRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Huit (8) organisations ayant un contact étroit avec les citoyens et leurs préoccupations en matière d'accès au droit et à la justice viennent présenter des initiatives qui ont été développées dans les dernières années.

Familial :	Fondation du Dr Julien La Maison bleue
Social :	Justice Pro Bono Clinique juridique itinérante
Immobilier :	Association des consommateurs pour la qualité dans la construction Centre de médiation et d'arbitrage en copropriété
Consommation :	Option Consommateurs Union des consommateurs

## 14H30 ATELIERS EN TABLES RONDES SUR LES SOLUTIONS ET ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

En format « tables rondes », les participants sont invités à :

1. Identifier les enjeux prioritaires pour les 5 prochaines années
2. Cibler des actions porteuses, y compris les facteurs de succès, afin de prendre en charge ces enjeux.

Les principes directeurs du rapport Cromwell de 2013 peuvent guider les réflexions :

- Donner la priorité au public
- Collaborer et coordonner
- Prévenir et éduquer
- Simplifier, rendre cohérent, proportionnel et soutenable
- Passer à l'action

16H30 ALLOCUTION DE L'HONORABLE ANDROMACHE KARAKATSANIS

16H50 MOT DE CLÔTURE

17H FIN DE LA 2<sup>E</sup> JOURNÉE DE RÉFLEXION

## DOCUMENTATION PERTINENTE

[Tableau des initiatives depuis 2018](#)

[L'accès à la justice en matière civile et familiale, une feuille de route pour le changement](#), Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale, Octobre 2013.

[Consultation du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale](#), Février 2018.

[Objectifs de développement en matière de justice du Canada](#), 2021 Progrès, Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale.

[Document constitutif du Forum](#)

[Déclaration de principe du Forum de 2016](#)

[Déclaration de principe du Forum de 2021](#)

[Projets du Forum](#)

[Site web du Forum](#)

